

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes: examen de Beijing+20

Bangkok, 17-20 novembre 2014

**Ordre du jour provisoire annoté**

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: examen de Beijing+20 (section I) et les annotations à cet ordre du jour provisoire (section II).

**I. Ordre du jour provisoire****A. Segment hauts responsables (17-18 novembre 2014)**

1. Ouverture du Segment hauts responsables:
  - a) Discours d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en Asie et dans le Pacifique.
3. Examen du projet de document final pour la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: examen de Beijing+20.

**B. Segment ministériel (19-20 novembre 2014)**

4. Ouverture du Segment ministériel:
  - a) Allocutions d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
5. Examen des politiques d'avenir pour relever les défis en matière de réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique, et possibilités d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour l'après-2015.
6. Questions diverses.

7. Adoption de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, y compris la contribution régionale Asie-Pacifique à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme sur l'examen vicennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.
8. Adoption du rapport de la Conférence.
9. Clôture de la Conférence.

## **II. Annotations**

### **A. Segment hauts responsables (17-18 novembre 2014)**

#### **1. Ouverture du Segment hauts responsables**

##### **a) Discours d'ouverture**

La Conférence sera ouverte par une haute personnalité du Gouvernement thaïlandais.

##### **b) Élection du Bureau**

La Conférence élira un président, un vice-président et un rapporteur pour le Segment hauts responsables.

##### **c) Adoption de l'ordre du jour**

###### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/GEWE)/L.1)

###### **Annotation**

La Conférence examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications jugées nécessaires.

#### **2. Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en Asie et dans le Pacifique**

##### **Documentation**

Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GEWE/1)

##### **Annotation**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence passera en revue les progrès accomplis au cours des vingt dernières années, ainsi que les difficultés persistantes, dans la région Asie-Pacifique dans la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Aux fins de ses délibérations, la Conférence examinera un document du secrétariat qui présente les progrès accomplis et les difficultés persistantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région Asie-Pacifique. Le document se fonde sur les résultats des examens

nationaux entrepris conformément à la Note d'orientation, ainsi que sur les réponses fournies par les gouvernements à une enquête régionale de la CESAP qui porte sur les 12 « domaines critiques » du Programme d'action de Beijing.

Les délégations seront invitées à s'exprimer brièvement sur les progrès accomplis et les difficultés persistantes dans la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le contexte du Programme d'action de Beijing. Le résultat des délibérations menées au titre de ce point de l'ordre du jour servira de base à la finalisation du document final de la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: examen de Beijing+20. Les délibérations permettront également de recenser les problèmes majeurs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

### **3. Examen du projet de document final pour la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: examen de Beijing+20**

#### **Documentation**

Projet de déclaration Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (E/ESCAP/GEWE/WP.1)

#### **Annotation**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence examinera le projet de déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, qui constitue un cadre d'action d'avenir pour accélérer la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux pris en vue de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le projet de déclaration servira aussi de contribution régionale à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme sur l'examen vicennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

La première version du projet de document final a été examinée par les gouvernements à la troisième session du Comité du développement social, qui s'est tenue à Bangkok du 18 au 20 août 2014. Les observations et les propositions formulées durant cette réunion ont été intégrées, selon qu'il convient, à la deuxième version du projet, laquelle est soumise pour examen aux hauts responsables.

Les discussions menées au titre de ce point de l'ordre du jour devraient conduire à l'approbation du projet de déclaration Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en vue de sa soumission aux ministres pour adoption durant le Segment ministériel.

## **B. Segment ministériel (19-20 novembre 2014)**

### **4. Ouverture du Segment ministériel**

#### **a) Allocutions d'ouverture**

La Conférence sera ouverte par une haute personnalité du Gouvernement thaïlandais, qui prononcera l'allocution liminaire. La Secrétaire exécutive de la CESAP prononcera une allocution d'ouverture.

**b) Élection du Bureau**

La Conférence élira un Bureau qui sera composé d'un président, d'un vice-président et d'un rapporteur.

**c) Adoption de l'ordre du jour**

**Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/GEWE/L.1)

**Annotation**

La Conférence examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications jugées nécessaires.

**5. Examen des politiques d'avenir pour relever les défis en matière de réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique, et possibilités d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour l'après-2015**

**Documentation**

Examen des progrès accomplis et des difficultés persistantes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/GEWE/1)

**Annotation**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence examinera les politiques d'avenir pour consolider les acquis et accélérer la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux pris en vue de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région Asie-Pacifique, y compris la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

Les ministres et chefs de délégation seront invités à faire des déclarations générales qui pourront présenter les réalisations, les défis à venir et les réponses politiques apportées dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. Ces déclarations générales pourront également recenser les possibilités et domaines de coopération régionale, notamment Sud-Sud, pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour l'après-2015.

Les représentants des organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales auront la possibilité de faire de brèves interventions sur les mesures et initiatives prises en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Un représentant de la société civile fera une déclaration générale afin d'informer la Conférence des recommandations formulées par les organisations de la société civile.

**6. Questions diverses**

On examinera au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question soulevée par une délégation ou le secrétariat.

**7. Adoption de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, y compris la contribution régionale Asie-Pacifique à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme sur l'examen vicennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing**

**Documentation**

Projet de déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (E/ESCAP/GEWE/L.3)

**Annotation**

La Conférence examinera, en vue de son adoption, entre autres, le projet de déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes qui, s'il est adopté, constituera la contribution Asie-Pacifique à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme sur l'examen vicennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

**8. Adoption du rapport de la Conférence**

**Documentation**

Projet de rapport de la Conférence (E/ESCAP/GEWE/L.2)

**Annotation**

La Conférence examinera le projet de rapport en vue de son adoption, lequel sera soumis pour examen et approbation à la Commission à sa soixante-et-onzième session, en 2015.

**9. Clôture de la Conférence**

Des discours de clôture seront prononcés.

---